

**Annexe A**  
**Fiches sommaires des projets**  
**Fonds d'investissement Stratégique pour les établissements postsecondaires**

Préparé par le bureau du VRARH

Mai 2016



**Titre : Centre de médecine de précision du Nouveau-Brunswick (CMPNB) Date du début : juin 2016**

**Catégorie : a) accroître la taille des installations de recherche et d'innovation, y compris les locaux utilisés par l'industrie servant à la commercialisation**

**Description sommaire :**

Ce projet vise la construction du CMPNB et la rénovation de la Faculté des sciences (FS) de l'Université. À l'heure actuelle, la FS dépasse sa capacité optimale, limitant de façon significative le potentiel de croissance de la capacité de recherche. Le CMPNB accueillera les équipes d'une dizaine de chercheurs de l'U de M, qui incluent des étudiants de tous les cycles, et les unira avec celles de l'Institut atlantique de recherche sur le cancer (IARC). Dans la continuité du travail de découverte des chercheurs de l'U de M et de l'IARC, le CMPNB vise à améliorer le savoir génétique, protéomique et métabolique d'une maladie et à cibler le traitement. L'accès aux données sur la population leur permet d'associer les aspects moléculaires de la maladie avec les aspects épidémiologiques. Une approche globale à la santé en découlera, liant soins, services et politiques publiques, tout en développant un écosystème en sciences de la vie apte à attirer des étudiants et du personnel hautement qualifié. Parallèlement, la FS renouvellera ses espaces de laboratoire afin de consolider la mission d'enseignement et de recherche de l'U de M et de maximiser le potentiel des innovations.

**Retombées pour l'Université :**

L'infrastructure créera des espaces essentiels pour la croissance future de la recherche à l'Université. Stimulant la recherche transformatrice sur la détection, le traitement et le suivi des cancers et des maladies chroniques par une équipe interdisciplinaire établie, le CMPNB améliorera la proximité entre chercheurs, entreprises et milieu clinique. Ces espaces sont indispensables pour le développement de la recherche clinique, des activités d'incubation et de la commercialisation. Le renouvellement des espaces de la FS permettront aux chercheurs de tirer profit d'installations de pointe qui accéléreront le rythme des découvertes et les possibilités de commercialisation.

**Retombées pour le Nouveau-Brunswick et le Canada :**

Selon une étude d'impact économique de 2015, les revenus provinciaux associés à la recherche biomédicale doubleront à 12,6M\$ cinq ans suivant l'ouverture du CMPNB. Les revenus de travail doubleront et plus de 125 nouveaux emplois seront créés. Une évaluation prudente prévoit que les dépenses en recherche biomédicale dans la région de Moncton contribueront 4,25M\$ en recettes fiscales en 2021, une augmentation de 55% par rapport à 2014. Enfin, le CMPNB soutiendra des activités d'incubation et d'accélération de démarrage et attirera du talent et des investissements de l'extérieur. Le renouvellement des espaces de la FS contribuera à renforcer la capacité de recherche dans plusieurs secteurs prioritaires de l'économie, notamment les biotechnologies, l'optique et les matériaux de pointe et l'écologie.

**Budget total du projet : 26 000 000 \$**

**Contribution fédérale demandée : 13 000 000 \$**

**Contribution provinciale demandée : 6 500 000 \$ (25 %)**



Titre du projet : Réaménagement des espaces au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson

Date prévue du début : Juin 2016

Catégorie du projet : Accroître la taille ou la qualité des installations de recherche et d'innovation

Description sommaire du projet :

Ce projet vise à donner une plus grande visibilité aux fonds d'archives relatifs à l'Acadie rassemblés au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CÉAAC) en vue de contribuer à la recherche sur l'Acadie. Concrètement, il a pour but d'accroître et de réaménager les espaces du CÉAAC (situé à la Bibliothèque Champlain) pour répondre à cinq objectifs précis; (1) moderniser des locaux pour accroître l'efficacité dans le traitement, l'organisation et la conservation des supports documentaires variés relatifs à l'Acadie selon les normes archivistiques actuelles; (2) aménager des espaces de travail conviviaux pour les équipes de recherche locales, nationales et internationales en visite; (3) améliorer l'accessibilité des archives acadiennes à la communauté; (4) aménager des espaces de formation permettant la tenue d'ateliers, de séminaires et de conférences et (5) aménager des locaux pour y relocaliser l'Institut d'études acadiennes afin de fédérer les forces vives en études acadiennes à l'Université de Moncton.

Retombées pour l'Université de Moncton :

Ce projet d'infrastructure va consolider le positionnement de l'Université de Moncton en tant que centre névralgique des études acadiennes à l'échelle nationale et internationale. Le CÉAAC détient la plus grande collection mondiale d'archives et de documentation concernant la réalité acadienne. Les travaux proposés visent à permettre à l'Université de Moncton de pérenniser les archives acadiennes et de mieux répondre aux besoins de recherche de la collectivité scientifique et de la communauté.

Retombées pour le Nouveau-Brunswick et le Canada :

Alors que les archives provinciales du Nouveau-Brunswick sont situées sur le campus de la *University of New Brunswick* à Fredericton, l'Université de Moncton, par l'entremise de son Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, est, de facto, fiduciaire des archives acadiennes. Les milliers de documents et artefacts de toutes natures qu'on retrouve au CÉAAC ont une valeur patrimoniale inestimable. Un meilleur accès à ce trésor national permettra d'attirer, ici au Nouveau-Brunswick, des chercheurs du Canada et d'ailleurs et ainsi accroître la recherche sur les nombreuses facettes de l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui.

Budget total du projet : 2 millions \$

Contribution fédérale demandée : 1 000 000 \$

Contribution provinciale demandée : 500 000 \$



**Titre du projet : Amélioration à l'efficacité de l'éclairage**

**Date prévue du début : juin 2016**

**Catégorie du projet : Améliorer la viabilité environnementale des infrastructures**

**Description sommaire du projet :**

Le projet proposé consiste à renouveler des systèmes d'éclairage à l'intérieur et à l'extérieur des immeubles prévus pour l'enseignement et la recherche au campus de Moncton. Les travaux comprennent le remplacement d'appareils d'éclairage du type fluorescent et incandescent par des appareils beaucoup plus efficaces, soit des appareils à diode électroluminescente (DEL). Parallèlement, ce projet comporte aussi un volet de gestion efficace de l'éclairage par l'ajout de dispositifs de détection de mouvements et de contrôles programmables à des endroits stratégiques. En somme, l'éclairage de ces immeubles en sera grandement amélioré par l'entremise du remplacement d'environ 11 600 appareils d'éclairage intérieurs, 200 appareils d'éclairage extérieurs et 1 050 dispositifs de détection et de contrôles.

**Retombées pour l'Université de Moncton :**

Pour fournir un environnement fonctionnel, le maintien d'une excellente qualité d'éclairage aux espaces intérieurs des immeubles est essentiel pour exécuter efficacement les activités d'enseignement et de recherche. Il importe aussi de maintenir une excellente qualité d'éclairage à l'extérieur des immeubles pour fournir un environnement sécuritaire pour la communauté universitaire. Au campus de Moncton, l'approvisionnement d'éclairage artificiel représente la majorité de la consommation d'énergie électrique. Il en résulte des coûts importants qui imposent un fardeau financier sur le budget de fonctionnement de l'Université ce qui contraint sa capacité d'attribuer son financement aux activités centrales à sa mission universitaire. Il est estimé que ce projet permettrait de réduire de 60 % la consommation en électricité des systèmes d'éclairage. De plus, les nouveaux appareils d'éclairage proposés dans ce projet ont une durée de vie anticipée de 10 fois plus longue que les appareils utilisés actuellement. Pour ces raisons, le projet proposé aurait non seulement pour effet d'améliorer la qualité de l'éclairage, mais aussi de réduire le fardeau financier lié à son coût de fonctionnement.

**Retombées pour le Nouveau-Brunswick et le Canada :**

D'une part, ce projet contribuera aux objectifs canadiens et néo-brunswickois de réduction des émissions de gaz à effet de serre en proposant une réduction importante de la consommation d'énergie qui se transpose par une réduction annuelle de l'empreinte de carbone estimée à près de 1 600 tonnes. D'autre part, il est estimé que les retombées économiques directes liées à la mise en chantier de ce projet de 3 M\$ seraient de l'ordre de 1,36 M\$ (45 %) régional et de 1,64 M\$ (55 %) national. De plus, les retombées économiques indirectes et induites pour la province sont estimées à près de 2,53 M\$. Pour réaliser le projet proposé, un montant d'environ 1,5 M\$ est estimé pour la main d'œuvre. Présument un salaire annuel moyen de 50 k\$ par personne, le projet proposé pourrait affecter environ 20 emplois directs et 10 emplois indirects en équivalence temps plein dans la région en plus des emplois indirects liés à la fabrication et l'approvisionnement des biens.

**Budget total du projet : 3 M\$**

**Contribution fédérale demandée : 1,5 M\$**

**Contribution provinciale demandée : 750 k\$**



**Titre du projet : Maison de l'environnement**  
début : juin 2016

Date prévue du

**Catégories du projet :** a) accroître la qualité des installations de recherche et d'innovation, y compris les espaces utilisés par l'industrie servant à la commercialisation

**Description sommaire :**

La Maison de l'environnement constitue le projet vitrine de l'axe de développement prioritaire « Environnement », identifié par l'Université de Moncton dans sa planification stratégique. La Maison de l'environnement sera créée sur le campus de Moncton et abritera les cinq composantes suivantes : (1) un laboratoire vivant pour la formation des étudiantes et étudiants en ingénierie et la mise à l'épreuve des technologies vertes (TV) les plus pointues en collaboration avec les partenaires industriels; (2) une vitrine pour les TV et un lieu de rencontre pour chercheurs, étudiants, partenaires industriels, fabricants de TV et entrepreneurs de la région atlantique; (3) un centre d'éducation public sur l'utilisation des TV et la transformation des comportements humains en matière d'environnement; (4) un site d'hébergement pour les gestionnaires des programmes en environnement de l'Université, y compris des bureaux flottants pour les membres du corps professoral des autres campus pour l'encadrement des étudiantes et les rencontres de recherche; (5) un centre d'accueil pour des organismes communautaires environnementaux et d'incubation pour les entreprises en émergence en TV.

**Retombées pour l'Université :**

Ce projet permettra à l'Université de fédérer une partie de ses forces vives en environnement, tant dans les sciences appliquées que dans les sciences sociales, dans le continuum universitaire de l'apprentissage expérientiel de ses étudiantes et étudiants, de la recherche appliquée avec des partenaires de l'industrie et de l'engagement de l'Université à titre de partenaire de premier ordre dans le transfert des connaissances et la création de données probantes sur les TV et les comportements humains.

**Retombées pour le Nouveau-Brunswick et le Canada :**

Les retombées de ce projet innovateur débordent largement le campus de Moncton. En effet, elles s'inscrivent dans l'effort national visant la réduction des gaz à effets de serre dans une perspective de viabilité économique et de décarbonisation à long-terme au niveau local et régional, tout en étant résolument fondées sur la science, les données probantes et la transformation des comportements humains. Ce projet est en tous points conformes aux objectifs principaux de l'Accord de Paris 2015, dont le Canada est signataire, d'arrêter le réchauffement climatique et d'atteindre la neutralité carbone. Ce projet permettra à l'Université d'assumer un rôle dans l'effort provincial, national et mondial par le biais de la formation, de la recherche et de l'engagement social.

**Budget total du projet : 2 000 000 \$**

**Contribution fédérale demandée : 1 000 000 \$ Contribution provinciale demandée : 1 000 000 \$**



Titre du projet : Amélioration à l'isolant thermique des bâtiments      Date prévue du début : Juin 2016

Catégorie du projet : Améliorer la viabilité environnementale des infrastructures

Description sommaire du projet :

**Renouvellement des fenêtres** — Il est proposé de renouveler les fenêtres extérieures des pavillons Rémi-Rossignol, Jacqueline-Bouchard, Arts et Jean-Cadleux du campus de Moncton, représentant une superficie totale d'environ 3 400 m<sup>2</sup> de l'enveloppe des bâtiments. Il est anticipé que les nouvelles fenêtres amélioreront la résistance thermique d'au moins 60 %, par rapport aux fenêtres existantes.

**Ajout d'isolant thermique aux toits** — Il est proposé de renouveler le revêtement de sections de toits des pavillons Louis-J.-Robichaud, Arts et Bibliothèque Champlain au campus de Moncton, représentant une superficie totale d'environ 7 000 m<sup>2</sup>. Il est proposé d'augmenter l'épaisseur de l'isolant thermique à un minimum de 100 mm (R25) ce qui permettrait d'améliorer la résistance thermique de plus de 300 % par rapport aux installations existantes.

Retombées pour l'Université de Moncton

Pour un fonctionnement efficace des activités académiques, il importe non seulement de maintenir un environnement intérieur confortable, mais aussi de s'assurer qu'il est sain et sécuritaire pour les occupants des immeubles. Pour maintenir des niveaux de température et d'humidité adéquats, le chauffage et la climatisation consomment énormément d'énergie (gaz naturel et électricité). Il en résulte des coûts importants d'approvisionnement en énergie qui imposent un fardeau financier sur le budget de fonctionnement de l'Université ce qui contraint ainsi sa capacité d'attribuer son financement aux activités centrales à sa mission universitaire. L'amélioration de la résistance thermique des composantes de l'enveloppe des immeubles aura pour effet direct de réduire la consommation en énergie et par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre tout en réduisant le fardeau financier des coûts de fonctionnement de l'Université.

Retombées pour le Nouveau-Brunswick et le Canada

D'une part, ce projet contribuera aux objectifs canadiens et néo-brunswickois de réduction des émissions de gaz à effet de serre en proposant une réduction importante de la consommation d'énergie qui se transpose par une réduction annuelle de l'empreinte de carbone estimée à près de 900 tonnes. D'autre part, il est estimé que les retombées économiques directes liées à la mise en chantier de ce projet de 4,5 M\$ seraient de l'ordre de 3,6 M\$ (80 %) régional et de 900 k\$ (20 %) national. De plus, les retombées économiques indirectes et induites pour la province sont estimées à près de 6,7 M\$. Pour réaliser le projet proposé, un montant d'environ 3,4 M\$ est estimé pour la main d'œuvre. Présupposant un salaire annuel moyen de 50 k\$ par personne, le projet proposé pourrait affecter environ 45 emplois directs et 23 emplois indirects en équivalence temps plein dans la région en plus des emplois indirects liés à la fabrication et l'approvisionnement des biens.

Budget total du projet : 4,5 M\$

Contribution fédérale demandée : 2,25 M\$

Contribution provinciale demandée : 2,25 M\$



Titre du projet : Amélioration à l'efficacité des systèmes mécaniques Date prévue du début : Juin 2016

Catégorie du projet : Améliorer la viabilité environnementale des infrastructures

Description sommaire du projet :

Le projet proposé consiste à améliorer l'efficacité des systèmes mécaniques (chauffage, ventilation, climatisation et contrôles) du pavillon Jeanne-de-Valois, du pavillon des Arts, et de la Bibliothèque Champlain au campus de Moncton incluant l'ajout d'infrastructures pour l'utilisation d'énergie géothermique. Plusieurs composantes obsolètes des systèmes mécaniques seront remplacées par des composantes de nouvelles technologies et de haute efficacité. Un ensemble d'environ 110 puits géothermiques seront installés sur les terrains pour raccorder un réseau de distribution d'eau de chauffage/refroidissement à des nouveaux systèmes de pompes à chaleur et de ventilo-convecteur à l'intérieur des immeubles affectés. De plus, des systèmes de contrôles intelligents seront ajoutés et les systèmes de contrôles existants seront modernisés.

Retombées pour l'Université de Moncton

Pour fournir un environnement fonctionnel, le maintien d'une excellente qualité d'air et d'une température confortable aux espaces intérieurs des immeubles est essentiel pour exécuter efficacement les activités académiques. Le chauffage, la ventilation et la climatisation représentent ensemble le plus grand consommateur d'énergie (gaz naturel et électricité) au campus de Moncton. Il en résulte des coûts importants qui imposent un fardeau financier sur le budget de fonctionnement de l'Université qui contraint ainsi sa capacité d'attribuer son financement aux activités centrales à sa mission universitaire. Il est estimé que ce projet, affectant trois immeubles académiques (superficie près de 27 000 m<sup>2</sup>), permettrait de réduire de 25 % à 60 % (selon l'immeuble) la consommation d'énergie des systèmes mécaniques. De plus, les nouveaux systèmes proposés fourniraient un meilleur contrôle de la qualité d'air intérieur par l'ajout de dispositifs intelligents. En conclusion, le projet proposé aurait non seulement pour effet d'améliorer le confort des occupants, mais aussi de réduire le fardeau financier lié aux coûts de fonctionnement des immeubles académiques.

Retombées pour le Nouveau-Brunswick et le Canada

D'une part, ce projet contribuera aux objectifs canadiens et néo-brunswickois de réduction des émissions de gaz à effet de serre en proposant une réduction importante de la consommation d'énergie qui se transpose par une réduction annuelle de l'empreinte de carbone estimée à près de 800 tonnes. D'autre part, il est estimé que les retombées économiques directes liées à la mise en chantier de ce projet de 8 M\$ seraient de l'ordre de 4,8 M\$ (60 %) régional et de 3,2 M\$ (40 %) national. De plus, les retombées économiques indirectes et induites pour la province sont estimées à près de 8,9 M\$. Pour réaliser le projet proposé, un montant d'environ 6,1 M\$ est estimé pour la main d'œuvre. Présument un salaire annuel moyen de 50 k\$ par personne, le projet proposé pourrait affecter environ 80 emplois directs et 42 emplois indirects en équivalence temps plein dans la région en plus des emplois indirects liés à la fabrication et l'approvisionnement des biens.

Budget total du projet : 8 M\$

Contribution fédérale demandée : 4,0 M\$

Contribution provinciale demandée : 4,0 M\$



**Titre du projet : Modernisation de la chaufferie**

**Date de début : octobre 2016**

**Catégorie du projet : Amélioration de la viabilité environnementale**

**Description sommaire du projet :**

Ce projet vise la modernisation de la chaufferie afin d'en améliorer l'efficacité et diminuer son coût d'opération. Construite en 1949 et alimentée à la biomasse, la chaufferie du campus d'Edmundston dessert quatre édifices du campus, ainsi que le Pavillon sportif (propriété de l'Université) et l'édifice du CCNB (chauffage d'appoint). Il s'agit d'une infrastructure vitale, pertinente sur le plan environnemental, mais qui doit être modernisée pour augmenter son efficacité. Le projet consiste à améliorer différents aspects de la chaîne de production de vapeur destinée au chauffage des édifices, de la réception de la biomasse à son stockage et sa manutention. Il porte aussi sur la modernisation des systèmes de contrôle et de mesure d'utilisation de la biomasse et de production de vapeur. Les améliorations envisagées incluent aussi des ajustements à l'enveloppe du bâtiment ainsi qu'à l'infrastructure pour permettre une utilisation simultanée plus efficace des deux bouilloires. Il contient finalement un volet consacré à la récupération des cendres et à leur utilisation comme engrais par le Jardin botanique du Nouveau-Brunswick.

**Retombées pour l'Université de Moncton :**

Les retombées pour le campus d'Edmundston prennent plusieurs formes. Elles sont d'abord financières. La réalisation du projet viendra diminuer le coût d'opération de la chaufferie de l'ordre de 15 %. Ceci aura un impact positif sur le budget de fonctionnement et permettra de rediriger des fonds envers la mission académique de l'établissement. La période de récupération des fonds investis dans le projet par le campus se situe à environ huit ans. Par ailleurs, chose importante sur plan budgétaire, le projet aura aussi pour effet de prolonger significativement la durée de vie de l'infrastructure qui dessert à la fois l'université, le collège et le pavillon sportif.

**Retombées pour le Nouveau-Brunswick et le Canada :**

Le campus d'Edmundston chauffe ses édifices à la biomasse depuis 1949, une source d'énergie verte disponible à proximité. La modernisation des installations de chauffage à la biomasse contribuera à l'atteinte des objectifs provinciaux et nationaux en matière de réduction de gaz à effet de serre par une meilleure gestion de la biomasse utilisée ainsi que par le fait que la chaufferie pourra accueillir des chargements deux fois plus gros, coupant ainsi de moitié les déplacements de livraison. Les retombées économiques directes estimées sont de l'ordre de 450 000 \$ à l'échelle provinciale et de 550 000 \$ à l'échelle nationale. Environ 400 000 \$ sera consacré à la main-d'œuvre.

**Budget total du projet 1 M \$**

**Contribution provinciale demandée : 400 000 \$**

**Contribution fédérale demandée : 500 000 \$**

**Contribution de l'UMCE : 100 000 \$**





Titre du projet : Amélioration de l'efficacité énergétique

Date de début : Juin 2016

Catégorie du projet : Amélioration de la viabilité environnementale

Description sommaire du projet :

Le projet vise à améliorer l'efficacité énergétique du campus d'Edmundston par le biais de deux initiatives, soit le renouvellement des systèmes d'éclairage du pavillon de la Foresterie et l'installation de panneaux solaires pour la production d'électricité. L'initiative solaire implique l'installation de panneaux solaires pour générer jusqu'à 200 kw/h, la modification de l'infrastructure électrique existante pour qu'elle puisse utiliser l'électricité produite ainsi que le branchement au réseau d'Énergie Edmundston, afin de revendre les surplus en période de faible consommation (comme le permet le programme de Mesurage net d'Énergie NB). L'initiative d'éclairage porte sur le remplacement d'appareils d'éclairage fluorescent et incandescent par des appareils DEL plus efficaces et l'ajout de dispositifs de contrôle de l'éclairage. Ces deux initiatives renforceront la signature verte du campus, qui chauffe déjà ses installations à la biomasse et qui a déjà implanté l'éclairage aux DEL et le contrôle de l'éclairage dans ses autres édifices.

Retombées pour l'Université de Moncton :

Le projet permettra au campus d'Edmundston de réduire ses coûts énergétiques. Le passage à l'éclairage au DEL et l'installation de dispositifs de contrôle réduira de 60 % la consommation en électricité dans l'édifice visé et génèrera des économies de fonctionnement. L'initiative de production d'électricité solaire diminuera la quantité de kw/h achetés d'Énergie Edmundston et, par conséquent, la facture annuelle d'électricité. De plus, comme la consommation électrique du campus est plus basse de mai à août en raison de la réduction des activités, la facture d'électricité diminuera encore plus par la revente de surplus à Énergie Edmundston. L'initiative solaire renforcera l'image de marque du campus en matière d'innovation dans l'utilisation des dernières technologies pour des opérations vertes et efficaces.

Retombées pour le Nouveau-Brunswick et le Canada :

Dans ce projet de 3 M \$, les retombées économiques directes sont estimées à 1 M\$ pour la province et à 2 M \$ pour le pays. Environ 1,2 M \$ de ce montant sera consacré à défrayer les coûts de la main-d'œuvre. Plus encore, le projet contribuera à la réduction des émissions à effet de serre et à l'atteinte par la province et le pays des objectifs en la matière. La réduction annuelle de l'empreinte de carbone de l'initiative solaire est estimée à 150 tonnes ; celle de l'initiative DEL à 60 tonnes. Finalement, la province pourra tirer profit de l'initiative solaire de l'UMCE comme projet-vitrine pour démontrer l'avantage qu'un établissement de taille moyenne peut tirer de l'exploitation de l'énergie solaire, le plus grand projet de génération d'électricité solaire actuellement en place au Nouveau-Brunswick étant de 15 kw/h.

Budget total du projet 3 M \$

Contribution provinciale demandée : 750 000 \$

Contribution fédérale demandée : 1,5 M \$

Contribution de l'UMCE : 750 000 \$



**Titre du projet : Rénovations écoénergétiques des bâtiments du campus de Shippagan**

**Catégorie du projet : Améliorer la viabilité environnementale des infrastructures Date de début : juin 2016**

**Description sommaire du projet :**

Le but du projet est de réaliser des rénovations écoénergétiques des bâtiments du campus de Shippagan dédiés à la recherche, l'innovation et l'enseignement. Le résultat attendu est une réduction significative de la consommation d'énergie et des coûts associés. Le projet comprend 3 volets interreliés : (1) Installation de portes et fenêtres écoénergétiques : il s'agit de remplacer 330 fenêtres et sept portes du pavillon Irène-Leger: celles-ci sont vieilles de plusieurs décennies, sont inefficaces énergétiquement et sujettes aux fuites d'air, induisant un gaspillage d'énergie. Ces fenêtres et portes seront remplacées par des fenêtres en aluminium et des portes en acier de nouvelle génération. (2) Régulation et contrôle de la température. Les salles de serveurs et télécommunications ainsi que des laboratoires de recherche et locaux requièrent des niveaux contrôlés de température et d'humidité. Ces locaux souffrent d'une mauvaise régulation de la température/humidité, ce qui entraîne des pannes fréquentes des équipements et une surconsommation d'énergie électrique. Afin de résoudre ce problème, il est prévu d'installer des thermopompes pour la ventilation/climatisation. (3) Circuit d'eau de chauffage : Le réseau de circulation d'eau chaude est désuet et une déperdition de chaleur et d'eau chaude est constatée dans les salles mécaniques. Il est prévu de remplacer de bouilloires secondaires et de faire une rénovation complète des salles mécaniques et électriques en installant des pompes, des panneaux de contrôle et une tuyauterie isolée, assurant ainsi une meilleure efficacité énergétique.

**Retombées pour l'Université de Moncton :**

Ce projet permettra de réduire de façon récurrente et significative les coûts de chauffage et de consommation d'énergie électrique qui sont un fardeau financier sur le budget de fonctionnement du campus. Les estimations prévoient une réduction de près de 25% des coûts de chauffage et de 20% des coûts d'électricité en adoptant l'approche globale d'efficacité énergétique proposée dans ce projet. De plus, il sera possible d'offrir un environnement de travail (recherche et formation) à température et humidité contrôlées. Cet environnement de travail d'excellente qualité sera bénéfique à la fois pour les équipements et les utilisateurs. Il faut également souligner que les équipements de nouvelle génération prévus pour réaliser cette efficacité énergétique ont une durée de vie plus longue ce qui engendra des économies substantielles.

**Retombées pour le Nouveau-Brunswick et le Canada :**

Le projet intègre un ensemble de rénovations écoénergétiques induisant une réduction importante de nos émissions de gaz à effets de serre. Cette réduction est de l'ordre de 460 tonnes métriques de CO<sub>2</sub>e. De plus, il est estimé que les retombées économiques directes liées à la mise en chantier de ce projet de 2,77 M\$ seraient de l'ordre de 1,8 M\$ (65%) régional et de 970 K\$ (35%) national. De plus, les retombées économiques indirectes et induites pour la province sont estimées à près de 1,9 M\$. De plus, il est estimé qu'un montant d'environ 1 M\$ pourrait aller envers la main d'œuvre. Présument un salaire annuel moyen de 50 K\$ par personne, le projet proposé pourrait affecter environ 15 emplois directs et 7 emplois indirects en équivalence temps plein dans la région en plus des emplois indirects liés à la fabrication et l'approvisionnement des biens.

**Budget total du projet : 2 770 000 \$**

**Contribution fédérale demandée : 1 385 000 \$**

**Contribution provinciale demandée : 1 385 000 \$**



**TITRE DU PROJET:** Rénovation: ajout d'infrastructure pour la recherche médicale au CFMNB  
**CATÉGORIE DU PROJET:** Accroître la taille ou la qualité des installations de recherche et d'innovation  
**DATE PRÉVUE DU DÉBUT:** Juillet 2016  
**DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET**

Depuis notre Inauguration, la vision du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB) a toujours été au-delà de l'offre délocalisée du Doctorat en médecine de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Nous avons toujours eu une mission sociale, voulant avoir un impact sur nos communautés ainsi que sur le système de santé du Nouveau-Brunswick. Armé de cette vision, nous nécessitons un ajout de 5000 pi<sup>2</sup> en infrastructures additionnelles pour le développement de la recherche médicale au Nouveau-Brunswick. En collaboration avec l'Université de Moncton, nous avons ciblé des espaces sous-utilisés dans le pavillon adjacent au nôtre, soit dans le Pavillon J.-Raymond-Frenette, sur le Campus de l'Université de Moncton. Il est important de noter que nous nécessitons des infrastructures de laboratoires de recherche arides (pour de la recherche dont l'outil de travail principal est l'ordinateur), et non des laboratoires de recherche humides.

#### RETOMBÉES POUR L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

- Depuis 2012, croissance des activités de recherche en médecine et en sciences de la santé de 200% par année.
- Ajout de chercheurs à temps plein dans le domaine de la recherche médicale.
- Potentiel de création de nouvelles chaires de recherche dans le domaine de la médecine et de la santé.
- Grand moteur de développement économique : Subventions annuelles de recherche : 2,1 Millions \$.
  - Moyenna de 700 000\$/année pour chacun de nos chercheurs principaux.
  - Potentiel énorme pour l'obtention de financement via les frais indirects de la recherche.
- Embauche de plus de 40 assistants de recherche et chercheurs juniors travaillant sur les divers projets de recherche dans le domaine médical et de la santé : développement d'expertise de pointe.
- Location d'espaces sous-utilisés au Pavillon J.-Raymond-Frenette.
- Plusieurs prix de reconnaissances au niveau national et international.
- Augmentation de la capacité d'attraction de nouveaux chercheurs et d'étudiants gradués.

#### RETOMBÉES POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK ET LE CANADA

- Subventions annuelles de recherche : Après moins de 5 ans depuis la mise en place de nos activités de recherche, et avec seulement 3 chercheurs à temps plein, nous sécurisons déjà 2,1 Millions \$ par année.
  - 80% de ces fonds de recherche viennent de l'extérieur du Nouveau-Brunswick
- Création d'emplois bien rémunérés: plus de 40 nouveaux assistants de recherche et chercheurs juniors, dont plusieurs de l'extérieur du Nouveau-Brunswick. (État actuel du recrutement basé sur les financements déjà obtenus.)
- Contribution au développement d'expertises en recherche médicale pour le Nouveau-Brunswick et le Canada.
- Potentiel énorme pour les impacts sur le système de santé du Nouveau-Brunswick, donc sur la santé des néo-brunswickois.
- Recherche axée sur l'amélioration des soins de santé.

**BUDGET TOTAL DU PROJET:** 540 000 \$

**CONTRIBUTION FÉDÉRALE DEMANDÉE:** 270 000 \$

**CONTRIBUTION PROVINCIALE DEMANDÉE:** 270 000 \$



Formulaire de demande pour le Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires

Pour remplir ce formulaire, il est important que les demandeurs lisent et suivent les instructions données dans le Guide de programme du FIS, qui se trouve sur le site Web du programme. Comme il est indiqué dans ce guide, en plus de remplir le formulaire ci-dessous, les demandeurs doivent présenter des documents écrits qui appuient les données et autres informations fournies dans le présent formulaire. Les demandeurs peuvent joindre à ce formulaire tout document électronique appuyant leur demande à l'aide de la fonction "insérer pièces jointes" située au coin supérieur-droit de chaque page.

Une copie de ces documents (cette demande ainsi que tous les documents la supportant) devra aussi être postée au FIS. Voir le Guide de programme du FIS pour les coordonnées.

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Type de demandeur \*

Université  Collège/CÉGEP/École Polytechnique

**RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR \***

Nom de l'établissement admissible : Université de Moncton, campus de Shippagan		Numéro d'entreprise : 108160979
Emplacement du demandeur : Numéro municipal, rue, etc. 218, boulevard J.D. Gauthier		
Ville : Shippagan	Province / territoire : Nouveau Brunswick	Code postal : (XXXXXX) E8S 1P6

**PERSONNE-RESSOURCE AUTORISÉE POUR LE PROJET**

Salutation : * M.	Prénom : * Marc	Nom : * Hébert
Titre : * Directeur des services administratifs		Courriel : * marc.j.hebert@umoncton.ca
Numéro de téléphone au travail : * (506) 336-3400	Poste : 3402	Numéro de téléphone cellulaire : (506) 726-6724
		Préférence linguistique : * <input type="radio"/> Anglais <input checked="" type="radio"/> Français

**INFORMATION SUR LE PROJET \***

Nom de la faculté ou de l'établissement affilié au sein de l'établissement admissible qui profitera du projet : (maximum 150 caractères)  
Université de Moncton Campus de Shippagan et Institut de recherche sur les zones côtières (IRZC). (Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick)

Titre du projet : (maximum 150 caractères)  
Remise à niveau des installations primaires.

Sommaire du projet (pouvant être publié dans un communiqué de presse pour les projets approuvés) (maximum 500 caractères)  
Suite à l'acquisition de l'Aquarium (ACMNB) par l'IRZC, l'Université (UMCS) et l'IRZC seront en mesure d'établir de nouvelles initiatives de recherche et pédagogiques pour le bénéfice des deux institutions et de leur clientèle respective. Le projet vise à assurer le maintien et ou la rénovation de certaines infrastructures de base permettant l'alimentation en eau, l'accès et la climatisation de l'édifice incluant les laboratoires secs et humides.

Date estimée de début du projet : (AAAA-MM-JJ) 2016-05-09	Date estimée de fin du projet : (AAAA-MM-JJ) 2018-03-30	
Emplacement du projet : Numéro municipal, rue, etc. 100, rue de l'Aquarium		
Ville : Shippagan	Province / territoire : Nouveau Brunswick	Code postal : (XXXXXX) E1W 1A4

**CATÉGORIES DU PROJET \*** (Cochez toutes les réponses applicables)

- Accroître la taille ou la qualité des installations de recherche et d'innovation, incluant les locaux servant à la commercialisation.
- Accroître la taille ou la qualité des installations de formation spécialisée dans les collèges mettant l'accent sur les besoins de l'industrie.
- Améliorer la viabilité environnementale des infrastructures liées à la recherche et à l'innovation dans les établissements postsecondaires et / ou celles liées à la formation dans les collèges.

**DONNÉES FINANCIÈRES SUR LE PROJET**
**INFORMATION BUDGÉTAIRE DÉTAILLÉE**

Ventilation des coûts du projet	Financement du programme demandé (montants arrondis au dollar)	Total des coûts (montants arrondis au dollar)
Coûts d'immobilisation *	1 460 000\$	2 540 000\$
Ingénierie et planification environnementale *	0\$	
Vérification et évaluation du projet *	0\$	0\$
Autres coûts admissibles (veuillez préciser) (maximum 100 caractères)	0\$	0\$
Coûts non-admissibles (veuillez préciser) (maximum 100 caractères) Les dépenses engagées avant la date d'entrée en vigueur, soit le 9 mai 2016.		154 962\$
<b>TOTAL</b>	<b>1 460 000\$</b>	<b>2 694 962\$</b>

**SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE \***

Quel pourcentage des coûts du projet ont trait à :	Pourcentage (total doit être 100%)
Une nouvelle construction ou un agrandissement? : %	0,0
Des rénovations, réparations ou entretien? : %	100,0
<b>Pourcentage total :</b>	<b>100,0</b>
Profil du financement :	Montant (montants arrondis au dollar)
Année 1 (jusqu'au 2017-03-31):	1 460 000\$
Année 2 (du 2017-04-01 au 2018-03-31):	0\$
Année 3 (du 2018-04-01 au 2018-04-30):	0\$
<b>Total</b>	<b>1 460 000\$</b>

**SOURCES DE FINANCEMENT**

	Montant (montants arrondis au dollar)
Financement demandé dans le cadre du FIS *	1 460 000\$
<b>Autre sources de financement *</b>	
• Demandeur	0\$
• Autres sources fédérales	0\$
• Province/territoire	1 234 962\$
• Municipalité	0\$
• Autres (spécifier) (maximum 100 caractères)	0\$
<b>TOTAL DU FINANCEMENT D'AUTRES SOURCES</b>	<b>1 234 962\$</b>

**FACTEURS RELATIFS À L'ÉTAT DE PRÉPARATION DU PROJET \***

Pour chaque facteur, indiquez la date (s'il y a lieu) à laquelle le projet a reçu ou devrait recevoir :	Documents à l'appui ci-joints?	Date (AAAA-MM-JJ)
Approbation de principe du conseil d'administration de l'établissement	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Calendrier détaillé du projet	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Approbation de la conception technique et approbation réglementaire	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Financement de toutes les autres sources confirmé par écrit	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Évaluation environnementale terminée	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/> S/O	
Propositions pour les travaux des entrepreneurs	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Date de début confirmée pour les travaux des entrepreneurs	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	

**CRITÈRES D'ÉVALUATION \***

Le projet aura le potentiel de :	Si oui, veuillez préciser (3000 caractères maximum)
Générer une activité économique directe; il existe des preuves indiquant que le projet sera réalisé plus rapidement ou aura une plus grande envergure qu'en l'absence d'un soutien dans le cadre du FIS	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Sans ce financement il faudrait au gouvernement provincial de 5 à 7 ans pour compléter les rénovations prévues. Ce délai aurait un impact significatif tant sur l'IRZC que l'UMCS. À titre d'exemple, tout en supportant des activités de recherche et de formation, les locaux permettent à

Le projet aura le potentiel de :		Si oui, veuillez préciser (3000 caractères maximum)
Favoriser l'innovation et la croissance économique à long terme en améliorant l'utilisation ou la fonctionnalité et l'efficacité des locaux de recherche et innovation ou de commercialisation.	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<p>L'IRZC de produire et livrer de 400 à 500 000 larves de homard de stade IV par an dans le but de soutenir les stocks et la pérennité de la pêche côtière le long des côtes du NB. Cette activité contribue de façon significative aux revenus de l'IRZC.</p> <p>Cette infrastructure est en opération depuis 35 ans et intensivement utilisée par l'IRZC. Les installations permettent la conduite d'activités de recherche de pointe sur la génétique de l'omble chevalier actuellement supportées par le Fonds d'Innovation de l'Atlantique. Avec les améliorations prévues l'installation deviendra le pivot autour duquel vont se cristalliser les initiatives de recherche et d'innovation pour les communautés côtières et du nord du Nouveau-Brunswick.</p> <p>Ces améliorations aux infrastructures vont aussi contribuer à la croissance à long terme de l'UMCS en lui permettant de diversifier et d'accroître son offre de cours. De plus, cette infrastructure deviendra la seule dans les Provinces Maritimes où il sera possible de recevoir une formation en français en aquaculture.</p>
Contribuer à l'atteinte des objectifs canadiens en matière de changement climatique et de durabilité en améliorant l'efficacité énergétique et en réduisant la consommation d'énergie dans un contexte de recherche, d'innovation ou de formation	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<p>Conformément à la position du Gouvernement fédéral en matière de changement climatique l'Université offre une gamme de cours reliés à cette problématique. L'université développe de nouveaux programmes pour étudier et comprendre la pollution carbone et les étapes requises pour évoluer vers une économie moins dépendante des énergies fossiles. Cette infrastructure sera une composante cruciale pour la conduite d'activités de recherche et la formation des étudiants.</p>
Accroître la capacité et la fonctionnalité des installations de formation spécialisée dans les collèges axés sur les besoins de l'industrie	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<p>Lors de l'annonce du 14 avril 2016 le gouvernement provincial a annoncé la gratuité des frais de scolarité pour les étudiants universitaires néobrunswickois issus de familles à faibles revenus; cette initiative sera financée par le biais du Fonds pour l'éducation et la nouvelle économie. Cette mesure sera effective dès l'année universitaire 2016-2017.</p> <p>En vertu du Fonds pour l'éducation et la nouvelle économie près de 25 millions seront investis lors de la première année seulement. On anticipe qu'environ 7 000 étudiants seront aptes à en bénéficier immédiatement ce qui représente 23% de la population étudiante des institutions post-secondaires de la province.</p> <p>En conséquence de cette augmentation</p>

Le projet aura le potentiel de :		Si oui, veuillez préciser (3000 caractères maximum) majeure du financement de la part du gouvernement provincial, on anticipe une augmentation du nombre d'étudiants. ce financement est donc nécessaire pour accroître la fonctionnalité et la capacité de cette infrastructure afin de la rendre apte à rencontrer les besoins de l'UMCS.
Profiter aux populations autochtones	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Plusieurs des projets conduits dans cette infrastructure et particulièrement celui ayant trait au homard favorisent le développement social et économique de diverses communautés autochtones de l'Est canadien.

**CONSIDÉRATIONS LIÉES AUX AUTOCHTONES**

		<i>Veuillez spécifier (3000 caractères maximum)</i>
Le projet est-il réalisé (en tout ou en partie) sur une terre non déjà aménagée ou perturbée?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Y a-t-il des groupes ou des collectivités autochtones dans la région visée par le projet? Si oui, est-ce que le projet pourrait avoir un impact sur ceux-ci?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Parmi les activités proposées, y en a-t-il qui pourraient perturber les activités traditionnelles des Autochtones (par exemple : pêche, chasse, cueillette)?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Est-ce qu'une autre entité gouvernementale (fédérale, provinciale ou territoriale) a indiqué qu'il fallait mener des consultations auprès des Autochtones pour ce projet?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Y a-t-il eu des consultations auprès de groupes autochtones au sujet de ce projet, que ce soit directement par le demandeur ou par l'entremise du gouvernement fédéral ou provincial?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

		<i>Veuillez spécifier (3000 caractères maximum)</i>
Le projet est-il un projet désigné aux termes du Règlement désignant les activités concrètes? *  <i>Remarque : Un projet apparaissant dans la liste sera vraisemblablement considéré comme un projet désigné et doit être renvoyé à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Le cas échéant, nous vous recommandons de communiquer avec l'Agence dès que possible afin de confirmer ses exigences et le processus à suivre.</i>	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Le projet nécessite-t-il (en tout ou en partie) une évaluation environnementale provinciale/territoriale?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Le projet nécessite-t-il (en tout ou en partie) une évaluation environnementale en vertu d'un régime de réglementation du Nord ou de tout autre régime?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Est-ce qu'une partie du projet ou des activités serait menée sur des terres fédérales? Veuillez préciser en donnant des détails sur l'administrateur de ces terres fédérales.	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	

**ATTESTATION**

J'atteste ce qui suit :

- 1) Toute personne qui doit s'enregistrer aux fins de la *Loi sur le lobbying*, y compris les lobbyistes-conseils et les lobbyistes salariés, a été enregistrée conformément à cette *Loi*.
- 2) Aucun employé, agent, entrepreneur ou employé d'entrepreneur du demandeur ayant pris part à la préparation de la proposition du projet ou auquel le demandeur entend attribuer du travail dans le cadre du projet, n'est un ancien fonctionnaire fédéral ou n'enfreint le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique ni le Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat.
- 3) Je suis dûment autorisé à déposer la présente proposition et à signer le présent document ainsi que tout autre document connexe au nom du demandeur.

Par la présente, en plus des attestations fournies relativement aux parties 1) à 3), Je, soussigné, déclare que j'ai bien compris les points ci-dessous et que j'accepte de m'y conformer :

- 1) La présentation de cette proposition par le demandeur n'oblige aucunement Innovation, Science et développement économique Canada (ISDE) à financer le projet qui y est proposé.
- 2) L'information contenue dans la proposition est recueillie aux fins de l'examen et de l'évaluation de l'admissibilité du demandeur au financement du FIS. Elle ne sera divulguée que dans la mesure nécessaire à l'examen et à l'évaluation de la proposition, qui comprend notamment la vérification de l'information fournie dans la proposition, ainsi qu'aux fins d'examen du programme, de statistiques et de rapport sur le rendement.
- 3) Tout projet approuvé fera l'objet d'une annonce publique.
- 4) Tout document présenté dans le cadre de ce processus de demande est assujéti aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*. L'information fournie pourrait être communiquée à des tiers pour l'évaluation de la proposition.
- 5) Au mieux de la connaissance et du jugement du demandeur, l'information fournie dans cette proposition est exacte et complète.
- 6) Ce projet est une priorité de l'établissement admissible et devrait être achevé dans une large mesure d'ici le 30 avril 2018.

J'accepte

**AGENT AUTORISÉ**

Nom :

Raymond Théberge

Titre :

Recteur et vice-chancelier

Signature du président ou directeur général de l'établissement ou de l'agent provincial autorisé : (signature requise seulement si la demande est soumise sur papier)



Signé à :

Moncton

Date (AAAA-MM-JJ):

2016-05-09